



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

UNIVERSITÉ ÉVANGÉLIQUE EN AFRIQUE

FABLAB ECODECHETS UEA

BP 3323 Bukavu/RD Congo

Email: info@fablabecodechetsuea.org

Site web: <https://fablabecodechetsuea.org/>

Tel: +243 992 007 000

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DESTINÉ AUX ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (ALSC) POUR LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE EN GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Référence : AMI/12/UEA/102026

1. Contexte et justification de l'appel

La gestion des déchets constitue aujourd'hui l'un des principaux défis environnementaux, sanitaires et urbains auxquels est confrontée la ville de Bukavu. La croissance démographique rapide, combinée à une urbanisation peu maîtrisée, a entraîné une augmentation significative de la production de déchets solides, tandis que les infrastructures de collecte, de traitement et de valorisation n'ont pas évolué au même rythme.

Il en résulte un déficit important dans la gestion des déchets, dont une grande partie est abandonnée dans les caniveaux, les ravins, les cours d'eau, les égouts ou dans des dépotoirs sauvages à ciel ouvert, généralement non contrôlés. Cette situation contribue à l'obstruction des systèmes de drainage, accentue les risques d'inondation et d'érosion, dégrade le paysage urbain et détériore les conditions de vie des populations. Elle affecte également la qualité de l'air, des sols et des ressources en eau, avec des répercussions négatives sur la santé publique, la biodiversité et les écosystèmes. L'accumulation des déchets favorise par ailleurs la prolifération de vecteurs de maladies et contribue à l'augmentation de certaines maladies infectieuses et parasitaires, notamment le paludisme, la fièvre typhoïde et les maladies diarrhéiques, etc.

Au cours des dernières années, cette problématique a suscité un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des entreprises privées, des start-up ainsi que des partenaires techniques et financiers. Le FabLab EcoDéchets de l'Université Évangélique en Afrique (UEA) illustre cet engagement à travers le développement de solutions innovantes favorisant la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets, ainsi que la promotion de l'économie circulaire.

Au-delà des insuffisances en matière d'infrastructures et de services de gestion des déchets, cette problématique est également liée aux connaissances, aux attitudes et aux pratiques des différents producteurs de déchets. Le tri à la source, la récupération, le stockage approprié et la pré-collecte des déchets valorisables demeurent des pratiques encore insuffisamment développées au sein des ménages, des établissements scolaires et universitaires, des marchés, des institutions et des autres acteurs économiques.

Mk

Face à ces défis, la sensibilisation, l'éducation environnementale et la mobilisation communautaire constituent des leviers essentiels pour promouvoir l'adoption de comportements responsables et renforcer la participation des populations à la gestion durable des déchets. Les organisations de la société civile, grâce à leur proximité avec les communautés, à leur connaissance des réalités locales et à leur expérience de mobilisation sociale, ont un rôle important à jouer dans ce processus.

C'est dans cette perspective que le FabLab EcoDéchets de l'Université Évangélique en Afrique (UEA) lance un appel à manifestation d'intérêt destiné aux acteurs locaux de la société civile (ALSC). Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet « Initiative intégrée de valorisation des déchets pour une ville durable à Bukavu », financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC), Bureau de la coopération suisse en République démocratique du Congo (RDC), par l'intermédiaire de son projet « Impulsion verte dans la ville de Bukavu ».

Le présent appel vise à identifier, sélectionner et à mobiliser les acteurs locaux de la société civile (ALSC) disposant d'une expérience et de capacités avérées dans les domaines de la sensibilisation, de la communication, de l'éducation environnementale et de la mobilisation communautaire. Les ALSC sélectionnés bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités techniques et opérationnelles, en fonction des besoins identifiés, afin de contribuer aux activités du projet portant notamment sur la gestion durable des déchets, l'économie circulaire, le tri à la source, la récupération, la précollecte et le changement des comportements.

À travers leur participation, le projet entend renforcer la sensibilisation des populations, favoriser l'adoption de bonnes pratiques de gestion des déchets et faciliter la mobilisation des communautés autour des mécanismes de récupération et de pré-collecte des déchets valorisables. Cette démarche contribuera également à améliorer les liens entre les producteurs de déchets, les pré-collecteurs, les valoristes et les initiatives locales de valorisation.

2. Objectif de l'appel

L'objectif spécifique du présent appel est d'identifier, sélectionner et mobiliser des acteurs locaux de la société civile disposant de l'expérience et des capacités nécessaires pour contribuer à l'amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques des ménages, des institutions et des acteurs économiques en matière de gestion durable et de valorisation circulaire des déchets.

Constituant le quatrième lot des appels à propositions, cet appel vise à sélectionner cinq (5) acteurs locaux de la société civile (ALSC) qui participeront, après un renforcement adapté de leurs capacités, aux actions de sensibilisation, d'éducation environnementale, de communication et de mobilisation communautaire prévues dans le cadre du projet.

Ces interventions contribueront notamment à promouvoir les pratiques de tri à la source, de récupération, de stockage approprié et de pré-collecte des déchets, ainsi qu'à renforcer la participation des communautés au développement de l'économie circulaire dans la ville de Bukavu.

3. Éligibilité de candidature

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux acteurs locaux de la société civile (ALSC) actives dans les domaines de la sensibilisation, de la communication, de l'éducation



environnementale, de la gestion et de la valorisation des déchets, de l'économie circulaire ou de la mobilisation communautaire.

Pour être éligibles, les ALSC doivent remplir les conditions suivantes :

- Être une organisation ou association légalement constituée et disposer de documents administratifs, statutaires et légaux en cours de validité, notamment les statuts légalisés, l'autorisation de fonctionnement provisoire ou le F92 selon le statut juridique de la structure ;
- Disposer d'un siège ou d'une adresse professionnelle identifiable dans la ville de Bukavu ;
- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience dans les domaines des médias, de la communication, de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, de la gestion des déchets ou de la mobilisation communautaire;
- Justifier d'actions ou d'activités déjà réalisées auprès des communautés, notamment en matière de sensibilisation, d'éducation, de communication ou de mobilisation sociale ;
- Disposer de capacités humaines et organisationnelles permettant de participer à la préparation et à la mise en œuvre des activités communautaires ;
- Démontrer un intérêt et une disponibilité pour contribuer aux objectifs et aux activités du projet dans la ville de Bukavu.

Les candidatures des ALSC créées ou dirigées par des femmes ou favorisant la participation des femmes et des jeunes sont vivement encouragées.

4. Dossier et modalités de candidature

Les organisations intéressées doivent remplir le formulaire de manifestation d'intérêt en ligne accessible, avant le 05 novembre 2026 à 23 h 59, heure de Bukavu (UTC+2), via le lien suivant : <https://ee.kobotoolbox.org/x/kNAHa0jV>

Le formulaire de candidature permettra notamment de recueillir les informations suivantes :

- La présentation de l'organisation, son statut juridique, sa localisation et ses domaines d'intervention;
- Les expériences de l'organisation dans la sensibilisation, la communication, l'éducation environnementale et la mobilisation communautaire;
- Les activités déjà réalisées, notamment dans les domaines de la gestion durable des déchets, de l'assainissement, de l'environnement et de l'économie circulaire ;
- Les publics cibles, les zones d'intervention, les méthodes de sensibilisation utilisées et les résultats obtenus ;
- Les capacités humaines, techniques et organisationnelles mobilisables pour la réalisation des activités communautaires ;
- Les expériences de collaboration avec les communautés, les institutions, les établissements scolaires, les organisations locales ou d'autres partenaires ;
- Les contributions envisagées aux actions de sensibilisation, d'éducation environnementale et de mobilisation communautaire prévues dans le cadre du projet ;
- Les besoins en renforcement des capacités, notamment en gestion durable des déchets, en économie circulaire, en communication et en mobilisation communautaire.

N.B. : Pour toute information complémentaire ou assistance dans la soumission de votre candidature, veuillez nous contacter au +243 991 905 860 ou consulter notre site web :

<https://fablabecodechetsuea.org>



5. Critères et processus de sélection

Les candidatures des ALSC seront examinées et évaluées par un comité de sélection composé d'un panel d'évaluateurs indépendants et expérimentés. Après la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, le processus de sélection se déroulera en cinq étapes : (i) vérification de l'éligibilité administrative, (ii) évaluation des activités des ALSC, (iii) présélection des ALSC, (iv) entretiens et approfondissement des candidatures présélectionnées, (v) sélection finale et notification des résultats.

5.1. Étape 1 : Vérification de l'éligibilité administrative

Les candidatures reçues feront l'objet d'une vérification visant à s'assurer que les soumissionnaires remplissent les conditions d'éligibilité définies dans le présent appel et que les informations et documents fournis sont suffisamment complets pour permettre leur évaluation.

5.2. Étape 2 : Évaluation des expériences et capacités des ALSC

Les candidatures jugées éligibles conformément au point 3 seront évaluées par un comité de sélection sur la base de critères prédéfinis, notamment l'expérience dans la sensibilisation et l'éducation environnementale, les capacités techniques et organisationnelles, la mobilisation communautaire, la pertinence des activités réalisées, ainsi que la capacité à contribuer aux objectifs du projet. Cette évaluation se fera conformément à la grille de présélection ci-dessous.

Tableau 1. Grille de présélection des ALSC

Critères de sélection	Éléments d'appréciation	Pondération
1. Expérience et pertinence des activités	Expérience avérée en sensibilisation et communication environnementales, notamment sur la gestion et la valorisation des déchets et l'économie circulaire; adéquation des activités avec les objectifs de l'appel	15
2. Capacités techniques et organisationnelles	Compétences du personnel, disponibilité des ressources humaines, capacité de planification et d'organisation des activités, moyens de communication et d'animation	20
3. Capacité de mobilisation communautaire et ancrage local	Présence dans les communautés, connaissance des publics cibles, réseaux locaux, capacité à mobiliser les ménages, les écoles, les marchés et les autres acteurs	20
4. Réalisations et résultats des actions antérieures	Pertinence des activités réalisées, méthodes de sensibilisation utilisées, publics touchés, résultats obtenus et éléments justificatifs disponibles	15
5. Contribution potentielle aux objectifs du projet	Capacité à contribuer aux campagnes de sensibilisation, aux activités d'éducation environnementale, à la mobilisation autour du tri, de la récupération et de la pré-collecte des déchets	15
6. Approches inclusives et participation communautaire	Prise en compte des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables ; participation des communautés à la préparation et à la mise en œuvre des activités	10
7. Capacité de suivi et de documentation	Aptitude à documenter les activités, à rendre compte des résultats, à recueillir les observations des communautés et à contribuer au suivi des changements de pratiques	5
Total		100

5.3. Étape 3 : Présélection des ALSC

À l'issue de l'évaluation, une liste des ALSC présentant les expériences et les capacités les plus pertinentes au regard des objectifs de l'appel sera établie. Les structures présélectionnées pourront être contactées pour fournir des informations complémentaires ou clarifier certains éléments de leur candidature, si nécessaire.

Mk

5.4. Étape 4 : Vérification et approfondissement des candidatures présélectionnées

Les ALSC présélectionnées participeront à des entretiens structurés, organisés avec la participation de la Coopération Suisse. Ces entretiens permettront notamment d'approfondir l'appréciation des expériences déclarées, des capacités opérationnelles, des approches de mobilisation communautaire, de la connaissance du contexte local et de la contribution potentielle de chaque organisation aux activités du projet.

Ils permettront également de mieux cerner les besoins des organisations en matière de renforcement des capacités. Les entretiens seront conduits sur la base d'une grille de critères préalablement définis afin de garantir une évaluation objective, transparente et cohérente des candidatures présélectionnées. Des vérifications complémentaires pourront être réalisées, si nécessaire, afin de confirmer les informations fournies et d'apprécier les capacités des organisations.

5.5. Étape 5 : Sélection finale et notification des résultats

Sur la base des résultats de l'évaluation des dossiers et des entretiens, cinq (5) ALSC seront retenues pour bénéficier du dispositif de renforcement des capacités et contribuer à la mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'éducation environnementale et de mobilisation communautaire prévues dans le cadre du projet.

6. Mise en œuvre du dispositif de renforcement des capacités et de mobilisation des ALSC sélectionnés

Les ALSC sélectionnés bénéficieront d'un dispositif de renforcement de leurs capacités techniques et opérationnelles, défini sur la base de leurs besoins identifiés et des objectifs du projet. Cet accompagnement pourra notamment porter sur la gestion durable et la valorisation des déchets, les principes de l'économie circulaire, le tri à la source, la réduction et la récupération des déchets, ainsi que sur les techniques de sensibilisation, de communication et de mobilisation communautaire favorisant le changement des comportements.

Des outils et supports de sensibilisation adaptés aux différents publics cibles pourront également être mis à leur disposition. À l'issue du renforcement de leurs capacités, les ALSC sélectionnés seront mobilisés pour contribuer, en collaboration avec l'équipe du projet et les autres acteurs concernés, à la préparation et à la mise en œuvre des (i) campagnes de sensibilisation et de communication, (ii) animations d'activités sur l'éducation environnementale, (iii) sensibilisations et mobilisations communautaires, (iv) appuis aux initiatives environnementales, (v) articulation avec la chaîne de valorisation des déchets, et (vi) suivi des changements d'attitudes et pratiques des communautés sensibilisées. Ces interventions seront organisées conformément au plan de communication, de visibilité et de sensibilisation du projet, en tenant compte des publics cibles, des besoins identifiés et des priorités définies avec les partenaires concernés.

Les informations complémentaires relatives aux modalités opérationnelles de collaboration, les responsabilités respectives, les activités à réaliser et les ressources mobilisables seront précisées aux ALSC retenus après la sélection finale.

7. Dates importantes

Etape	Date
Lancement de l'appel	Vendredi 23 octobre 2026
Clôture des candidatures	Jeudi 05 Novembre 2026 à 23 h 59, heure de Bukavu (UTC+2)

Fait à Bukavu, le 23 octobre 2026

La Rectrice,



NGONGO KILONGO FATUMA
Professeure